

SAINT-PARDOUX-SOUTIERS

« Je vais laisser pousser mes cheveux et je le referai »

Avec les salon Céline Coiffure,

Amandine Martin, étudiante, a donné ses cheveux coupés à une association qu'elle collecte pour en faire des perruques destinées aux malades du cancer.

Amandine Martin, 21 ans, étudiante à l'école d'ingénieur à Bordeaux, réside à Mazières-en-Gâtine. Pendant les vacances de Noël, elle a décidé de se faire couper les cheveux pour une bonne cause : faire don de ses cheveux à l'association Fake hair don't care, qui collecte des mèches de cheveux naturels ou colorés afin de proposer des perruques de qualité avec de vrais cheveux aux personnes malades du cancer.

« Il faut huit donneurs »

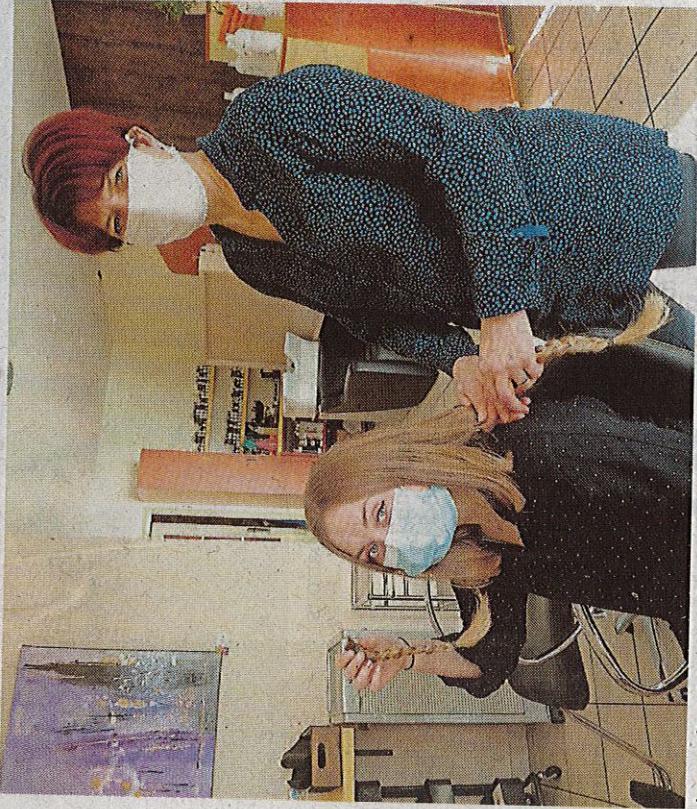
Sa coiffeuse Céline Fazilleau, du salon Céline Coiffure à Saint-Paroux Soutiers, n'a pas hésité une seconde et à adhérer à son initiative. Amandine confie : « J'ai appris l'exis-

tence de ce genre d'association grâce à une copine qui l'avait fait, j'ai effectué des recherches pour savoir comment procéder et début décembre, j'ai contacté Céline pour un rendez-vous, elle connaîtait le principe avec 20 cm de cheveux, mais là, on me demandait un minimum de 10 cm, c'est plus facile ».

« Je me sens d'autant plus concernée que des personnes de ma famille ont été touchées par cette maladie et j'ai tout de suite pensé que je pouvais aider. J'aimerais que mon action permette à d'autres personnes de se mobiliser. Il faut huit donneurs de cheveux pour une perruque, je vais laisser repousser et je le referai ».

Devant une initiative aussi belle, Céline a offert la coupe à Amandine, qui va envoyer ses cheveux à l'adresse de l'association.

Renseignements : www.fakehair-doncare.fr ou Céline Coiffure : 05 49 94 63 67.



Amandine Martin a fait don de ses cheveux à Fake hair don't care, une association qui en fait des perruques pour les malades du cancer.